

TROPHEE PARTENAIRE

PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL

INSCRIPTION

A retourner avant
le 28 juillet 2021
à
festival21@fimbacte.com

REEMPLIR 1 fiche/Trophée Partenaire

Les jurys ont lieu à huis clos, chaque Partenaire constitue son jury.

A noter, aucun PPT de présentation n'est demandé pour une candidature en secteur audiovisuel.

DEFINITION DU TROPHEE

Attribué par MBTP à une entité qui contribue directement ou indirectement par une démarche innovante à la prévention des risques professionnels, à la santé et à la qualité de vie au travail.

PRESENTATION DU DOSSIER

TITRE DU DOSSIER: 40c/maximum .	
ENTITÉ COMPÉTITRICE :	
SECTEUR/CATEGORIE	
OBJECTIF	

DEFINIR LE + DU PROJET PAR RAPPORT AU TROPHEE PARTENAIRE (200 caractères maximum)

Pour les candidats en secteur Communication et/ou Projets
Télécharger un power point de présentation (5 à 7 slides)

- par vos soins avant le 8 septembre 2021.
- via le service Assistance A Dossier (SAD), adresser les textes et visuels avant le 22 juillet 2020.

*format jpg 840x600

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez-nous à festival21@fimbacte.com ou au 01 40 92 72 12